

MAIRIE
de

NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 11
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de Neffies, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.

Etaient présents : Albouy Pascale – Astruc David – Bénard Fabrice - Bénézech Mathieu –
Berna Camille – Berté Véronique - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme
- Monnin Marie-Andrée - Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Arnaud Gérard à Monnin Marie-Andrée – Château Gilles à Ulrich Marie-Agnès –
Combes Gilles à Girard Maria-Pia – Morel Evelyne à Camille Berna

Secrétaire de séance : Berna Camille

DELIBERATION N°2024 – 011 VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget 2024 de la commune :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 978 000 €
Recettes : 978 000 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1 139 284.27 €
Recettes : 1 139 284.27 €

soit un budget total 2 117 284.27 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

- **Adopte** le budget primitif de la commune 2024
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
David ASTRUC

